

<https://www.laicite-aujourd'hui.fr/?Lettre-a-Marianne>



Lettre à Marianne

- INITIATIVES -

Date de mise en ligne : lundi 23 septembre 2019

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

Eglise ou Eglises ?

Un membre du groupe écrit à l'hebdomadaire Marianne.

"Depuis quelques mois, Marianne se veut en pointe sur les sujets touchant à la laïcité. Bravo ...

La lecture de l'article "*E. Macron croit-il en la laïcité ...*" me fait cependant réagir : il débute ainsi :

"En matière de religion, la France est seule depuis 1905, date de la tumultueuse séparation entre l'Église et l'État ..."

La loi de 1905 a pour titre "Loi de séparation des Eglises et de l'Etat".



En reprenant la formulation au singulier, formulation cultivée dès le départ par l'épiscopat français (*et que reprennent nombre de vos collègues journalistes*),

- ▶ > vous ne respectez pas l'esprit qu'ont promu les concepteurs de la loi de Séparation : ils sont allés bien au-delà de ce qui était proposé au moment de la Commune, par exemple, où l'Eglise catholique - *et son emprise sur la société* - était l'adversaire désigné. Ils ont introduit le pluriel - *très justement* - pour hisser leur initiative à un niveau supérieur : faire société ensemble, ... ce qui impose la recherche d'un caractère universel.

H. Pena-Ruiz en parle ainsi : "La Laïcité doit se comprendre comme l'édification d'un monde commun aux hommes sur la base de leur égalité et de leur liberté de conscience, assurée par la mise à distance de tous les groupes de pression. C'est pourquoi l'affirmation de la Laïcité ne se construit pas contre le seul cléricalisme religieux, mais aussi contre toute captation ou mise en cause de la chose publique par des intérêts idéologiques ou économiques particuliers. "

- ▶ > vous confortez cette posture de victime qu'entretiennent les cléricaux (**comme si la laïcité était antireligieuse** !) : écartés des sphères du pouvoir en 1905, la République (*qui ne reconnaît que des citoyens*) leur serait toujours redevable ! "€"> de quoi au juste ?

Les adhérents de mouvements comme NSAE ou CEDEC, au nom de leur foi chrétienne, démontrent combien la laïcité leur est absolument nécessaire pour mener leur vie de croyants comme ils l'entendent. Il ne s'agit ni plus ni moins que d'un exercice de leur liberté de conscience, liberté qu'ils revendiquent à juste titre absolue.

€"> Un risque immédiat, au-delà du cléricalisme traditionnel et du communautarisme ambiant : que bien des croyants "victimes" ne perçoivent de solutions que dans ces mouvements qui se disent "victimes" comme eux

Lettre à Marianne

(indigénistes, décolonialistes, pseudo féministes, pseudo antiracistes ...), et les rejoignent dans leur démarche actuelle dite d'"intersectionnalité" qui ne vise ni plus ni moins qu'à la destruction de notre modèle républicain (voir travaux de Karan Mersch et d'autres à ce sujet).

En vous encourageant à cultiver dans vos publications la réflexion sur ce sujet qui sera toujours d'actualité : la laïcité, ..."



Il a reçu cette réponse : " Transmis à l'intéressée (M. Gozlan, rédactrice en chef). Bonne remarque."